

Vers des quatrièmes Assises (note CFEEDD au 20 avril 2015)

Les acteurs de l'EEDD sont aujourd'hui sur trois succès avec les Assises de Lille en 2000, celles de Caen en 2009 et enfin celles de Lyon en 2013. Nous avons en particulier noté que le nombre d'Assises (ou autre évènement préparatoire) régionales ou plus locales sont passées de 22 à 65, puis à 95. Les Assises de l'EEDD sont authentiquement une création de la société civile travaillant en partenariat avec toutes les autres parties prenantes. Les Assises se mettent en place selon un mode ascendant.

En toute logique il reste maintenant à organiser les quatrièmes Assises. Qui peut le faire ? Nous, acteurs de l'EEDD. Afin de poursuivre la discussion nous posons le contexte dans cette brève note.

Dans un cabinet ministériel on a pu entendre en 2014 une conseillère demander : « Pourquoi pas d'assises de l'EEDD entre les premières en 2000 et les deuxièmes en 2009, pourquoi autant de temps ? ». Réponse « Le Premier Ministre a créé une mission sur l'EEDD en 2003 et l'a confiée à Michel Ricard, qui a occupé la place de 2003 à 2008. Il a entre autre créé les « colloques Ricard » en 2004, 2006, et 2008. Progressivement, dans ces colloques, la société civile s'est de moins en moins reconnue. Elle a fini par regarder ailleurs ».

Cette grande période sans assises n'a pas été favorable au développement de l'EEDD. En 2007-2008 les acteurs de l'EEDD ont décidé de relancer le processus des Assises nationales de l'EEDD selon une toute autre méthodologie.

Il est assez vite apparu aux organisateurs des deuxièmes Assises qu'il ne fallait pas retomber dans de grandes périodes sans rendez-vous, c'est la raison pour laquelle il a été décidé de faire des Assises tous les quatre ans.

Ainsi, les troisième Assises ont eu lieu en 2013 à Lyon, quatre ans après celles de Caen.

Théoriquement, les quatrièmes doivent se tenir en 2017 ; voyons ce qu'elles pourraient être.

Autonomie

L'autonomie s'affiche très vite et souvent en premier lorsque l'on propose de faire la liste des grandes finalités de l'EEDD. Si on regarde en arrière on voit que les acteurs n'ont attendu personne pour leur dire d'agir, ils n'ont attendu personne pour leur dire de faire des Assises et de rédiger un plan national d'action en 2000 (qui est toujours le seul que connaît la France). Ils ont agi d'eux-mêmes, preuve d'une certaine autonomie. Il en a été de même dans tous les territoires, il n'y a pas eu deux Assises pareilles, chaque groupe d'organisation y est allé de sa personnalité et de sa créativité. Par exemple, la plate-forme vosgienne de l'EEDD a organisé les deuxièmes Assises des Vosges en novembre 2014. Le concept fait son chemin, les acteurs s'en emparent et c'est bien. Cette autonomie c'est notre force, chacun se débrouille pour organiser des actions et n'attend pas après une grosse organisation qui régenterait tout. Cela pourrait aussi être notre faiblesse, si un territoire fait les choses sans s'occuper de ce que font les autres territoires sur d'autres échelles géographiques, c'est notre solidarité qui disparaît, on y perd beaucoup de puissance. Or si nous voulons nous faire entendre nous avons intérêt à nous organiser, à faire ensemble, c'est une condition sine qua

non. Il nous faut donc être à la fois autonomes et solidaires, c'est bien dans l'esprit réseau. Pour cela, beaucoup de communication entre nous tous est nécessaire. Elle nous aide à développer la culture commune qui est la toile de fond sur laquelle se construit la confiance que nous avons tous les uns avec les autres et qui permet notre créativité collective, notre désir de faire avancer l'EEDD.

Proximité

L'EEDD est dans cette approche concrète qui fait que le changement visé se fait en priorité au plus près de soi, dans son propre territoire. Ainsi, au même titre que pour les actions pédagogiques favorables à l'environnement et au développement durable, nous avons vu ces dernières années un grand nombre d'initiatives locales devenir de vrais exemples de changement allant vers la transition écologique. AMAP, monnaies locales, cantines bio, éoliennes citoyennes, villes en transition, covoiturage, jardins collectifs... Autant d'initiatives, autant d'alternatives citoyennes. Les territoires, dans tous les domaines, inventent les changements pour demain, l'éducation est un de ces domaines. Il est ainsi facile de constater que les citoyens se parlent, s'organisent et créent du changement... c'est précisément le but des Assises que d'amener les acteurs de l'EEDD à se parler, s'organiser et créer ensemble. Ainsi, au regard de ce constat et en se rappelant que étions à 95 événements locaux de préparation de la phase nationale des Assises en 2013, nous pouvons estimer que nous avons de très fortes chances de voir le chiffre d'Assises locales, départementales ou régionales augmenter. Ce sera autant d'occasions de prise d'autonomie pour les acteurs. Cette tendance est déjà constatée. Alors que toutes les Assises infra nationales étaient des Assises régionales en 1999-2000, elles sont devenues départementales et plus locales en 2008-2009 et 2012-2013. En Ardèche, nous avons eu 5 Assises locales thématiques en 2012. Il en a été tiré un bilan très positif. En Ile de France, ce sont 25 débats qui ont été conduits dans le cadre des troisièmes Assises, ils ont réuni plus de 800 personnes. De leur côté, les acteurs de Rhône-Alpes inventaient « l'EEDD ça pétille » pour amener la réflexion collective sur l'EEDD au plus près du citoyen. Nous pouvons, dans le processus des quatrièmes Assises, accentuer cette tendance en favorisant l'organisation d'Assises de proximité.

Participation

La participation des citoyens est la meilleure façon de résoudre les problèmes d'environnement, dit le principe 10 de Rio. Tous les acteurs de l'EEDD en sont persuadés. Faire augmenter cette participation citoyenne, c'est un des tous premiers objectifs de l'EEDD. Ainsi les Assises de l'EEDD sont réussies si nous avons de nombreux participants, si ces participants sont issus de toutes les parties prenantes, y compris agriculteurs, employés d'usine, mère ou père au foyer.... citoyens peu ou pas organisés. Ces réflexions nous invitent à promouvoir une vision élargie de l'EEDD. Faciliter la participation et l'implication de chacun(e) est un but qui nous met dans une posture d'invitation et d'écoute.

Initiatives

Tout ce qui existe et qui est identifié comme de l'EEDD nous le devons à l'initiative d'une personne ou d'un groupe. Plus il sera pris d'initiatives et plus il se fera d'EEDD. Chaque débat, chaque Assise locale, départementale ou régionale est le fruit d'une initiative. C'est pourquoi faciliter la prise d'initiative, c'est déclencher l'organisation d'un grand nombre d'Assises, ceci constitue un objectif pour tous les acteurs de l'EEDD. Nous avons à constituer un terrain favorable à la prise d'initiative en faveur de l'EEDD. Dans cette même logique nous avons en même temps à faire en sorte que le terrain soit favorable à l'épanouissement des projets d'EEDD. Pour cela il est nécessaire que « EEDD » soit quelque chose de connu des associations locales, des élus locaux, enseignants, chefs d'établissements, acteurs de l'entreprise, des syndicats...

La question du suivi des Assises

Lors des Assises, depuis celles de Lille, nous avons coutume de dégager des propositions et plan d'action pour développer l'EEDD. Ainsi lors des Assises de Lyon en 2013 nous avons fait émerger 48 propositions. Nous constatons aujourd'hui que chacun après ce grand rassemblement enthousiasmant est reparti à ses préoccupations propres en laissant plus ou moins de côté les fruits du travail collectif. Il n'échappe à personne que ces fruits ont une grande valeur et qu'ils ne doivent pas être oubliés. Nous en tirons deux conclusions : d'abord il nous faudra des moyens financiers afin de stabiliser une organisation qui serait garante du suivi et responsable de l'avancée des propositions, ensuite puisque c'est déjà fait, les quatrièmes Assises peuvent se donner d'autres objectifs que de dégager des propositions.

Un contexte politique

Nous devons avant toute chose garder en mémoire que les associations d'EEDD, de protection de l'environnement et d'éducation populaire sont dans les pires difficultés économiques du fait d'une baisse drastique des financements publics d'année en année. Ceci correspond à des choix politiques, ceci doit être rappelé à tout instant. Mais il existe aussi pour l'EEDD un versant ensoleillé. Un rapport du CESE sur l'EEDD, un déplacement de la ministre de l'écologie sur le site des troisièmes Assises de l'EEDD, une table ronde de la conférence environnementale de 2013 sur le même sujet, l'apparition de l'EEDD dans le code de l'éducation « *L'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire. Elle a pour objectif d'éveiller les enfants aux enjeux environnementaux. Elle comporte une sensibilisation à la nature et à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles.* » Une SNTEDD 2015-2020 qui donne une vraie place à l'EEDD, elle invite à « *...appréhender une nouvelle représentation du monde...* ». S'appuie sur la « *...mobilisation des différentes sphères d'acteurs...* ». Elle veut « *...promouvoir le développement d'initiatives, expérimentations et innovations citoyennes...* ». Elle valide « *...de nouvelles formes d'organisation collective de citoyens... espaces de concertation pour l'EEDD...* » Plusieurs textes ou circulaires reprenant nos propres termes... Même si les financements des projets ne sont pas au rendez-vous, on peut dire que la sphère politique a fait quelques progrès en ce qui concerne l'EEDD. Ainsi pour ce qui concerne les Assises, le communiqué de presse du 4 février 2015 commun à Ségolène Royal et Najat Vallaud-Belkacem énonce : « *Le Ministère de*

l'écologie apportera son appui aux 4èmes assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable. » Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour y voir une invitation à lancer les affaires pour les quatrième Assises sans trop attendre. Après les élections présidentielles et législatives de 2017, aurons-nous les mêmes interlocuteurs dans les ministères ? On ne peut avoir aucune certitude dans ce domaine. De la même façon un grand mystère demeure autour des élections régionales de décembre 2015 ainsi que de la loi sur la réforme territoriale. Enfin est-il judicieux d'organiser des Assises en pleine période d'élections nationales... beaucoup d'incertitudes...

.....

Ebauche pour des quatrième Assises

Après beaucoup de réflexion, beaucoup de consultation, il s'avère qu'il ne serait pas forcément utile de dégager à nouveau priorités et plans d'actions lors des prochaines Assises. Nous pouvons nous donner d'autres objectifs, qui restent à définir. Il s'avère aussi que les territoires, du fait des incertitudes, sont un peu dans le doute quant à leur capacité d'organiser des Assises en 2016. Il s'avère encore qu'aucune région ne se signale pour l'organisation de la phase nationale des quatrième Assises. Une idée est venue, celle de faire du rassemblement national un point de départ et non un point d'arrivée. Ainsi, sans mettre de stress dans les territoires nous pourrions profiter du soutien que nous offre le gouvernement. La date déjà présagée de février 2017 pourrait peut-être convenir. Nous pourrions nous contenter de deux journées à Paris. Ce serait deux jours de **lancement des quatrième Assises** ouverts principalement aux porteurs d'initiatives, à ceux qui souhaitent organiser des Assises dans leur territoire. Dans la foulée en 2017 et 2018 quand les grandes incertitudes seront levées pour la plupart, les Assises locales pourront se dérouler... la journée nationale de l'EEDD de 2018 pourrait être le moment de synthèse de toutes les assises territoriales, ce serait la **clôture des quatrième Assises**. Tout cela est à discuter, le reste est à imaginer.

Le comité de pilotage du CFEEDD.